

La contribution de la Turquie



La réforme du statut de la femme

→ Afin de mettre en place une société où les femmes sont reconnues égales aux hommes à tous égards, la Turquie a pris un certain nombre de mesures dans les domaines institutionnels, légaux, économiques et sociaux.

→ La Constitution turque rend l'État responsable non seulement d'assurer l'égalité des sexes mais également de prendre les mesures nécessaires à garantir la mise en œuvre de l'égalité des droits et des opportunités pour les femmes dans tous les domaines.

→ La Turquie a été l'un des premiers pays au monde à accorder le droit de vote (1930) et le droit de se présenter aux élections (1934) aux femmes.

→ La Turquie a ratifié de nombreuses conventions internationales relatives aux femmes, dont la Convention pour l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'égard des Femmes des Nations Unies (CEDAW).

→ Elle a reconnu le droit de déposer un recours individuel devant le Comité pour l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'égard des Femmes en devenant partie au Protocole facultatif en 2002.

→ La Turquie a également accepté sans réserve la plateforme d'action adoptée lors de la 4^{ème} Conférence Mondiale sur les Femmes de Pékin en 1995.

→ Le Gouvernement turc a réaffirmé son engagement concernant l'élimination des pratiques législatives, économiques, sociales et traditionnelles de nature discriminatoire pour les femmes.

→ Le Professeur Feride Acar, l'un des membres fondateurs du Comité pour l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'égard des Femmes, en a également assuré la présidence pendant deux mandats consécutifs.



→ Le Professeur Yakın Ertürk a été nommé en 2003 rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes de la Commission des Droits de l'Homme des Nations Unies.

Le développement durable

→ La Turquie reconnaît la nécessité de la coopération internationale pour réussir le développement durable et croit en la possibilité de réunir tous les intéressés dans le but d'agir pour un développement durable des points de vue tant environnemental que social.

→ La Turquie s'engage à entreprendre tous les efforts possibles pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

→ En accueillant l'atelier sur la gouvernance pour la mise en œuvre dans les pays en transition des résultats du Sommet Mondial sur le Développement Durable en septembre 2003 à Istanbul, la Turquie a prouvé sa détermination à être un pionnier en matière d'application et de renforcement des principes du développement durable.

→ Kemal Derviş, de nationalité turque, a été nommé Administrateur du PNUD pour une durée de quatre ans à compter du mois d'août 2005.

Le combat de la Turquie contre le trafic de drogue

→ La Turquie est l'un des acteurs importants de la lutte contre le trafic illégal de stupéfiants.

→ La stratégie globale antidrogue de la Turquie est basée sur le principe que le problème ne peut être réglé que par une coopération étendue et l'échange d'informations et de connaissances au sein de la communauté internationale. Par conséquent, la Turquie a signé et ratifié tous les traités des Nations Unies relatifs au contrôle des stupéfiants (1961, 1972, 1988); elle a passé des accords de coopération bilatéraux avec 48 pays et a décidé de participer à l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies dans le cadre de sa coopération accrue avec l'UE.